

Les prêts d'équipements récréatifs et sportifs : une solution aux obstacles à la pratique régulière d'activités physiques?

Par Marie-Eve St-Pierre M. Sc., Professionnelle de recherche à l'Observatoire québécois du loisir

Le manque d'accès à des équipements récréatifs et sportifs est parfois identifié comme un frein à la pratique régulière d'activités physiques, sportives et récréatives, notamment chez les clientèles les plus vulnérables. Le principal obstacle réside dans les coûts d'acquisition ou de location de ces équipements nécessaires à la pratique.

Afin d'amoinrir cet obstacle, le ministère de l'Éducation (MEQ) a annoncé le 13 mai 2022 une mesure de soutien aux banques régionales et unités mobiles d'équipements récréatifs et sportifs dans le plan d'action *Pour retrouver le plaisir d'être actif*. Le gouvernement s'y est engagé à investir 40,7 M\$ pour assurer l'accès aux équipements récréatifs, sportifs et adaptés partout au Québec.

Dès lors, l'équipe plein air de la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique (DSLAP) du MEQ a mandaté l'Observatoire québécois du loisir afin de réaliser une veille de nature à récolter l'information pertinente sur diverses initiatives de prêts d'équipements récréatifs et sportifs dans d'autres provinces canadiennes et à l'étranger. Ce bulletin présente les résultats de cette veille qui nous apparaissent les plus pertinents.

L'économie du partage au cœur des initiatives de prêts d'équipements

Au cœur des initiatives de prêts d'équipements réside le concept d'économie du partage. Alors que la consommation non durable de biens et de services continue d'augmenter à l'échelle mondiale, la consommation collaborative, les services de partage et l'économie du partage ont été identifiés et promus dans les dernières années comme une étape importante dans la transformation des modèles commerciaux actuels vers des pratiques plus durables (Martin, 2018; Bromark et Sjölund, 2019).

L'économie du partage est identifiée comme une solution de marché alternative et durable pour, entre autres, réduire la surconsommation (Bromark et Sjölund, 2019). L'économie du partage consiste fondamentalement à partager un service ou un bien entre utilisateurs sans changement de propriétaire. L'économie du partage est un modèle décentralisé qui con-

siste à se donner mutuellement accès à des ressources sous-utilisées, par exemple, dans le cas qui nous intéresse, des équipements récréatifs et sportifs, en empruntant, partageant, échangeant ou louant.

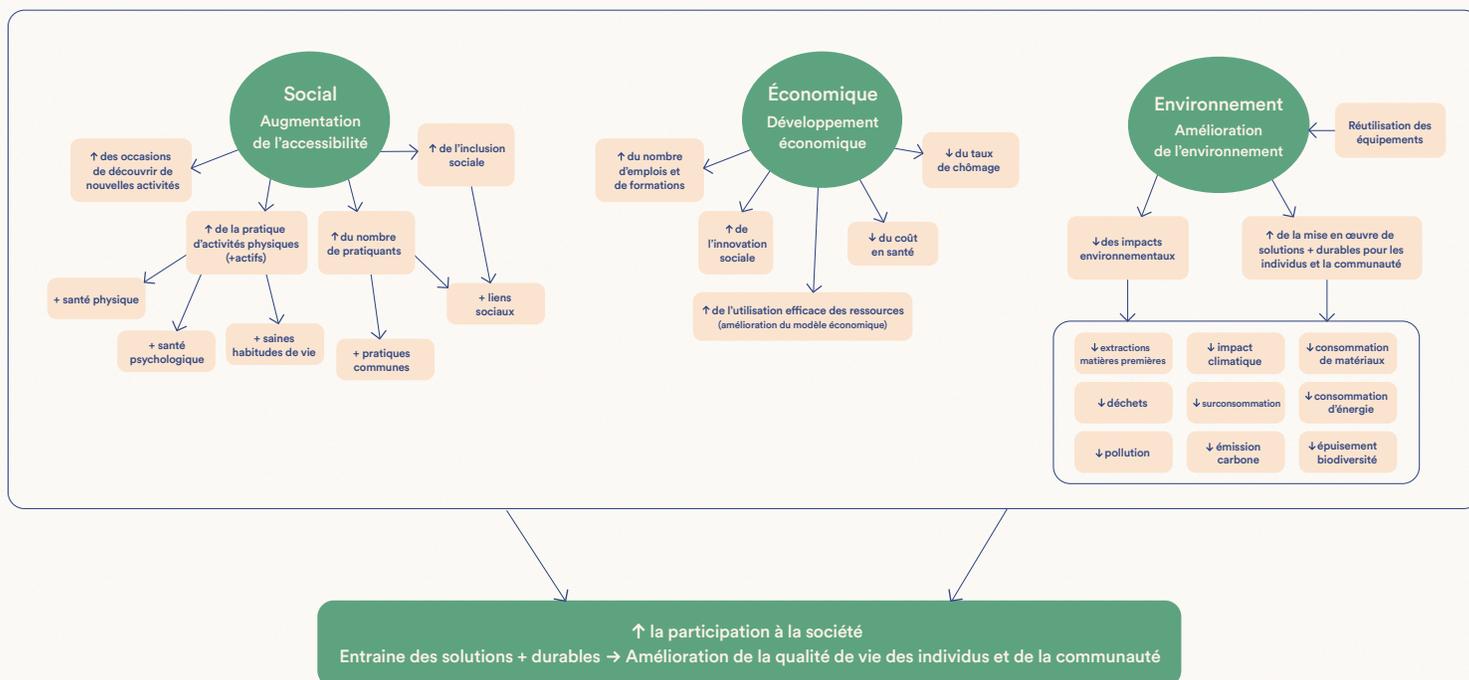
L'économie du partage se présente comme un modèle décentralisé qui crée et facilite les échanges de biens et services (Ganapati et Reddick, 2018; Bromark et Sjölund, 2019). Elle peut être motivée par plusieurs raisons : environnementales (ex. : prise de conscience de la surconsommation et volonté de réduire l'utilisation des ressources communes), économiques (ex. : emprunts gratuits ou à faibles coûts), ou sociales (ex. : création de lieux de rencontre, renforcement de la confiance et de la participation) (Tekie et coll., 2020). Ces initiatives de prêts d'équipements, appelées entre autres banques, bibliothèques ou stations, offrent des perspectives intéressantes en permettant notamment aux individus d'expérimenter des activités récréatives et sportives sans avoir à payer dans un lieu favorable aux rencontres (Pedersen et Netter, 2015).

Nombreuses retombées positives

D'emblée, il est évident que les banques de prêts d'équipements facilitent la pratique d'activités physiques chez les individus, mais ce type de projet engendre également plusieurs retombées aux niveaux social, économique et environnemental.

Les retombées positives identifiées (voir figure dessous) au cours de la veille peuvent servir à justifier la mise en œuvre de projets de prêts d'équipements et le financement qui y est attribué.

Figure 1. Mise en relation des retombées engendrées par les initiatives d'économie du partage (ex. : projets de prêts d'équipements récréatifs et sportifs)



Augmentation de l'accessibilité. La première retombée de ce type de projet est de rendre plus accessibles les activités physiques, sportives et récréatives à un plus grand nombre d'individus, voire à l'ensemble de la population, notamment en termes financiers et matériels. Cette accessibilité facilite la pratique d'activités, ce qui peut entraîner une amélioration de la santé physique et psychologique et l'adoption de saines habitudes de vie par les utilisateurs. Elle augmente également le nombre de personnes pratiquant une activité physique, un loisir ou un sport, ce qui peut générer des liens sociaux ainsi qu'une pratique d'activités communes. L'accessibilité favorise également l'inclusion sociale des individus ainsi que la découverte de nouvelles activités.

Développement économique. En plus de l'accessibilité, les services de prêts d'équipement contribuent au développement de la vie économique touchant essentiellement les individus et les communautés. À titre d'exemples, ces services augmentent le nombre d'emplois, offrent des occasions de formation (stages) et améliorent le modèle économique par l'utilisation efficace des ressources.

Amélioration de l'environnement. Ces services suscitent une réutilisation des équipements, contribuant ainsi à la réduction des impacts environnementaux : moins de déchets, moins de surconsommation, moins de consommation de matériaux, moins de consommation d'énergie, moins d'épuisement de la biodiversité, etc. Ils participent ainsi à l'amélioration de l'environnement, car ils permettent la réduction de la consommation inutile due à l'achat de nouveaux équipements.

L'ensemble de ces retombées (sociales, économiques et environnementales) contribue à des solutions plus durables et améliore de ce fait la qualité de vie des individus et des communautés. En somme, la promotion et l'adhésion à des projets de prêts d'équipements doivent se faire en vue de favoriser la pratique d'activités physiques des individus et d'en assurer une utilisation pérenne. Ce type de projet représente une solution innovante d'accès aux équipements récréatifs et sportifs et une stratégie efficace pour favoriser la promotion de l'activité physique pour tous de façon durable.

Incitatifs promotionnels pour favoriser l'adhésion à un projet de prêt d'équipements

Afin d'atteindre les différentes clientèles et d'assurer leur adhésion à un projet de prêts d'équipements, il est pertinent de connaître leurs besoins et motivations, ce qui permet d'élaborer des stratégies adaptées et efficaces. Questionner la population sur ses besoins est primordial et demeure une initiative propre à chaque milieu.

Les analyses réalisées au cours de la veille permettent d'avancer que l'intention d'utiliser les banques de prêts d'équipements est liée aux motivations qui traduisent des besoins auxquels l'expérience de pratique peut répondre. En effet, les différentes recherches analysées montrent que si les utilisateurs sont satisfaits (besoins comblés, perception positive de l'activité, sensation de plaisir, etc.), ils ont l'intention de partager leur expérience, de recommander le service et d'emprunter des équipements de nouveau. Ainsi, les motivations sont-elles cruciales dans une perspective à long terme d'utilisation de banque de prêts d'équipements.

Les individus qui utilisent des services associés au modèle d'économie du partage, par exemple les banques de prêts d'équipements, sont motivés par plusieurs incitatifs sociaux, économiques et environnementaux. Les incitatifs sociaux sont considérés comme plus importants que les incitatifs économiques (McArthur, 2015; Bromark et Sjölund, 2019).

Incitatifs sociaux. Ces incitatifs font référence à la création de liens sociaux, au développement d'un sentiment d'appartenance à sa communauté, à l'occasion de vivre une expérience sociale, à l'influence sociale, aux incitations politiques à la responsabilité, aux considérations éthiques, à l'intérêt pour le développement communautaire et au soutien à diverses initiatives sociales (McArthur, 2015; Bellotti et coll., 2015; Matzner, Chasin, et Todenhöfer, 2015; McArthur, 2015; Hamari, Sjöklint et Ukkonen, 2016; Barnes et Mattsson, 2017; Hawlitschek, Teubner et Gimpel, 2018; Bromark et Sjölund, 2019). S'y ajoutent la volonté de contrer certains problèmes sociaux, le désir de participer à un changement social, la volonté de soutenir les organisations locales et de promouvoir le développement communautaire et le plaisir de participer à une économie du partage et d'élargir son réseau social (Hawlitschek, Teubner et Gimpel, 2018; Bromark et Sjölund, 2019).

Incitatifs économiques. Ces incitatifs font référence aux économies d'argent (Hamari, Sjöklint et Ukkonen, 2016; Barnes et Mattsson, 2017; Böcker et Meelen, 2017; Hawlitschek, Teubner et Gimpel, 2018; Bromark et Sjölund, 2019; Starrin, 2020; Hunka et Habibi, 2023). Dans un contexte social où une panoplie d'activités est offerte, essayer une nouvelle activité avant de l'adopter permet à la population de déterminer ses goûts personnels sans devoir tomber dans l'endettement. Pour les familles avec des enfants qui grandissent, l'équipement peut changer régulièrement et la charge financière imputable à ce changement peut être un facteur de stress et un frein à la pratique. L'emprunt s'avère alors une solution pour pratiquer une activité sans avoir à dépenser de l'argent, ce qui permet d'économiser.

Incitatifs environnementaux. On parle ici de souhait de s'engager dans des activités respectueuses de l'environnement (Bromark et Sjölund, 2019) de lutte contre la surconsommation, des valeurs liées au développement durable (Pedersen et Netter, 2015) et du désir d'encourager une consommation alternative et durable.

D'autres incitatifs peuvent être déterminants et sont à prendre en considération dans les stratégies, notamment l'accessibilité perçue ainsi que la variété et la disponibilité des équipements (Pedersen et Netter, 2015; Hawlitschek, Teubner et Gimpel, 2018; Bromark et Sjölund, 2019). L'accessibilité en matière de distance représente un facteur crucial pour la satisfaction des usagers, donc pour favoriser une adhésion à long terme (plus le prêt est à proximité de son domicile [max 5 km], plus l'individu est socialement motivé) (Matzner, Chasin et Todenhöfer, 2015; Bromark et Sjölund, 2019). Finalement, les locations à court terme et les prêts gratuits avec interactions sociales ont la cote (Hunka et Habibi, 2023) et sont à prendre en compte dans l'élaboration de stratégies.

La vocation sociale aussi importante que la pratique des activités

L'analyse des documents recensés et des données recueillies lors des entretiens réalisés au cours de la veille thématique a permis de dégager un constat : dans la mise en place d'une initiative de prêts d'équipements récréatifs et sportifs, augmenter la pratique de l'activité physique des individus ne devrait pas être le seul objectif ou le seul effet souhaité. Par le biais des banques de prêts d'équipements et de la pratique d'activités physiques, il est possible de socialiser et cette éventualité contribue à l'inclusion d'un plus grand nombre de personnes dans la société.

Les banques de prêts ne servent donc pas uniquement à prêter des équipements pour faire des activités récréatives ou sportives. Il faut les considérer comme l'une des nombreuses stratégies pour accroître la participation sociale ou comme un outil d'inclusion dans la société. Certes, l'utilisation des banques de prêts d'équipements est pertinente pour augmenter la pratique d'activités récréatives et sportives en plein air, mais le volet social est tout aussi important à promouvoir.

Conclusion

Cette veille thématique s'est penchée sur des modèles d'initiatives de prêts d'équipements à l'étranger seulement. Des recommandations majeures se dégagent néanmoins des résultats obtenus pour le Québec. Tout d'abord, il apparaît plus qu'opportun qu'un processus formel d'évaluation reposant sur une méthodologie rigoureuse et des indicateurs communs pouvant s'appliquer à l'ensemble du Québec soit développé. Ce processus permettrait de documenter les initiatives québécoises actuelles afin d'identifier, notamment, les critères de qualité et d'efficacité des initiatives de prêts de façon à assurer la pérennité des modèles de partage.

Après un certain temps de fonctionnement de ces initiatives, une évaluation des impacts sociaux, économiques et environnementaux s'imposera, notamment pour justifier l'investissement de 40 M\$ du gouvernement dans les projets visant à assurer l'accès aux équipements récréatifs, sportifs et adaptés partout au Québec.

Soit dit en passant, qu'en est-il du matériel adapté et spécialisé de nature à répondre à des besoins des personnes handicapées? Le second bulletin sur les initiatives de prêts d'équipements reviendra sur la question de l'accessibilité.

Références

- Barnes, S. J., & Mattsson, J. (2016). Understanding current and future issues in collaborative consumption: A four-stage Delphi study. *Technological Forecasting and Social Change*, 104, 200-211.
- Bellotti, V., Ambard, A., Turner, D., Gossmann, C., Demkova, K., & Carroll, J. M. (2015, April). A muddle of models of motivation for using peer-to-peer economy systems. In *Proceedings of the 33rd annual ACM conference on human factors in computing systems* (pp. 1085-1094).
- Böcker, L., & Meelen, T. (2017). Sharing for people, planet or profit? Analysing motivations for intended sharing economy participation. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 23, 28-39.
- Bromark, S., & Sjölund, F. (2019). Är det gratis att låna?. *En kvantitativ studie om motivationer för och utfall av*.
- Ganapati, S., & Reddick, C. G. (2018). Prospects and challenges of sharing economy for the public sector. *Government Information Quarterly*, 35(1), 77-87.
- Hamari, J., Sjöklint, M., & Ukkonen, A. (2016). The sharing economy: Why people participate in collaborative consumption. *Journal of the association for information science and technology*, 67(9), 2047-2059.
- Hawlichschek, F., Teubner, T., & Gimpel, H. (2018). Consumer motives for peer-to-peer sharing. *Journal of Cleaner Production*, 204, 144-157.
- Hunka, A. D., & Habibi, S. (2023). What drives demand for paid access to a sharing box with underused items? A choice experiment with Swedish consumers. *Journal of Cleaner Production*, 393, 135793.
- Martin, M. (2018). Sharing services and environmental impacts: An assessment of selected services in the Hammarby Sjöstad region of Stockholm.
- Matzner, M., Chasin, F., & Todenhöfer, L. (2015). To Share or Not to Share: Towards Understanding the Antecedents of Participation in IT-Enabled Sharing Services. *ECIS 2015 Research-in-Progress Papers*, 19, 1-13.
- McArthur, E. (2015). Many-to-many exchange without money: why people share their resources. *Consumption Markets & Culture*, 18(3), 239-256.
- Nakamura, H., & Abe, N. (2014). The role of a non-profit organisation-run public bicycle-sharing programme: the case of Kitakyushu City, Japan. *Journal of Transport Geography*, 41, 338-345.
- Pedersen, E. R. G., & Netter, S. (2015). Collaborative consumption: business model opportunities and barriers for fashion libraries. *Journal of Fashion Marketing and Management*, 19(3), 258-273.
- Starrin, B. (2020). Fritidsbanken–Socialmedicin i praktiken. *Socialmedicinsk tidskrift*, 97(2), 338-343.
- Tekie, H., Røyne, F., Andersson, L., & Crossler Ernström, T. (2020). Utvärdering av fritidsbanker.